

# Bachelier en management de la logistique

<b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : <a href="mailto:eco.montignies@helha.be">eco.montignies@helha.be</a>

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Néerlandais III			
Ancien Code	ECLG3B42CLN	Caractère	Optionnel
Nouveau Code	COLG3420		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	9 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Céline DUBY</b> ( <a href="mailto:celine.duby@helha.be">celine.duby@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans le prolongement des deux premières années de baccalauréat et a pour objectif un apprentissage approfondi de la langue néerlandaise dans les domaines relatifs à la vie économique et à la logistique.

Les langues d'enseignement sont **le néerlandais et le français**. La méthode pédagogique mettra tout de même l'accent sur la langue néerlandaise. Lors des différentes activités d'apprentissage réalisées en classe, il est attendu des étudiants qu'ils interagissent un maximum dans la langue cible.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Communiquer, écouter, informer, conseiller les acteurs tant en interne qu'en externe**
- 2.1 Négocier, présenter et argumenter dans un contexte multilingue
  - 2.2 Adapter ses techniques de communication, son vocabulaire à l'interlocuteur quel qu'il soit
  - 2.3 Comprendre les attentes et besoins de son interlocuteur

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de/d' :

- Utiliser un vocabulaire adapté au néerlandais des affaires et au monde du travail;
- Appliquer des structures grammaticales dans des exercices et argumenter le choix;
- Formuler par écrit ou à l'oral des phrases en appliquant des structures grammaticales et lexicales adaptées au néerlandais des affaires et au monde du travail;
- Rédiger correctement un CV et une lettre de motivation en néerlandais cohérent et répondre à des questions lors d'un entretien d'embauche;
- Traduire avec précision des mots et/ou expressions et/ou phrases.
- Traduire, rapporter, décrire et expliquer différents contenus relatifs à la vie économique de manière claire et compréhensible.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :  
ECLG3B42CLNA Néerlandais des affaires II

9 h / 3 C

(opt.)

#### Contenu

- Approfondissement des connaissances linguistiques et lexicales (grammaire, vocabulaire et prononciation).
- Travail des compétences (écrites et orales) en lien avec différentes thématiques, y compris la thématique du néerlandais des affaires. (les différentes compétences: lecture, audition, écrit, orale avec et sans interaction).
- Culture: textes authentiques traitant de la vie culturelle, courante et professionnelle des Pays Bas et de la Flandre.
- Rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation.
- Préparation à un entretien d'embauche en néerlandais.
- Stimulation orale individuelle ou en groupe sur des sujets économiques et commerciaux
- ...

#### Démarches d'apprentissage

- Théorie et exercices de grammaire, vocabulaire et prononciation.
- Travail des 4 compétences langagières : audition, lecture, expressions orales et écrites
- Jeux de rôles - mises en situation - travail de groupe - travail en autonomie.
- Travail régulier, exercices à préparer pour les différentes séances.
- Prise de notes du vocabulaire,... au soin de l'étudiant.
- Participation aux forums sur la plateforme connectED.
- Présentations orales. (en groupe et/ou individuelle)
- Revue de presses Néerlandophone.
- Approche interactive (exercices via le Padlet et Connected).
- ...

#### Dispositifs d'aide à la réussite

- Charte d'engagement de l'étudiant pour les activités d'apprentissage en langues étrangères année académique 2024 - 2025

- Planning d'étude;
- Séances de questions-réponses;
- Travaux dirigés;
- Wallangues;
- Liste de ressources utiles, entre autre pour un Padlet avec des liens vers des vidéos, de la théorie et des exercices interactifs (Learningapps,...)
- Exercices supplémentaires sur Connected.
- ...

#### Sources et références

Toutes les sources sont reprises dans le support déposé sur Connected au regard de l'UE.

Des documents sont partagés sur Connected, mais attention, ces documents, seuls, ne suffisent pas à la maîtrise du cours: une bonne prise de note en classe est indispensable!

Des compléments d'information, lectures, exercices supplémentaires, du matériel didactique ou autres peuvent être déposés sur la plateforme connectED de la Haute Ecole. Des références bibliographiques sont données en contexte à titre d'information.

- Florence, C., & Verdonck, R. (2020). Ressources néerlandais, niveau A1-B2: pour mieux communiquer. Pelckmans.
- Gaston, R. (1988). Grammaire illustrée du Néerlandais. Erasme.
- Gaston, R., Hans, J.C. & Seghers, M. (2015). Exercices illustrés de grammaire Néerlandaise. Erasme.
- Begine, S. (2017). Wa zegt ge? Vlaamse spreektaal voor anderstaligen. Goesting in Taal.
- Nissen, P. (2016). Néerlandais Récap 1. Gai Savoir.
- Vandevyvere, G. (2005). Grammaire pratique du Néerlandais. De Boeck.
- Rodrigue, Y. (2006). Een beetje grammatica. Erasme.
- Gondry, A., Vandenberghe, J.P. (2008). Nieuwe start 1. De Boeck.
- Duenk, S. (2023). Werktaalkit Logistiek. Boom.

- Gondry, A. (2013). *Réussir son entretien d'embauche en néerlandais*. De Boeck.
  - Bosmans, H., De Rycke, K., Bufkens, H.,... (2020). *Néerlandais: Vers une communication professionnelle*. De Boeck Supérieur.
  - Sonck, G. (2013). *Néerlandais intermédiaire - avancé. Grammaire de l'étudiant: Exercices et corrigés*. De Boeck Supérieur.
  - ...
- Sites internet:
- Wallangues.be
  - Vrt.be
  - www.hln.be
  - Reverso.com
  - Quizlet.com
  - learningapps.org
  - ...

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Modalités opérationnelles, notes de cours, PPTs ou autres supports, vadémécum, directives seront déposées sur la plateforme numérique au regard de l'AA.

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Chapitres du cours à télécharger sur ConnectED et à imprimer
- Matériel audio-visuel sur internet (sources mentionnées dans les chapitres du cours)
- Powerpoints/PDFs postés sur ConnectED
- Articles de journaux distribués en cours (selon l'actualité du moment)
- Notes de cours
- ...

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Q1:

- Evaluation continue (présence, présentations orales, interrogations/tests, participation active en classe, préparations, etc.) = **15%** de la note finale de janvier
- un examen oral (**40%**) et un examen écrit (**60%**) = **85%** de la note finale de janvier

Q3:

examen écrit (**60%**) et oral (**40%**) en août/septembre portant sur la matière du Q1 = **100% de la note finale de septembre**. Le TJ ne sera plus pris en compte.

Pour un étudiant diplômable en janvier,

- à la 1ère session: sur la matière du Q1 de l'année 2025-2026 via un examen écrit et oral pour 100% (Le TJ est compté - cfr. ci-dessus).
- à la 2e session: sur la matière du Q1 de l'année 2025-2026 via un examen écrit et oral pour 100% (Le TJ n'est plus pris en compte).

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée.

Par ailleurs, si l'activité pédagogique est obligatoire, l'étudiant est ajourné.

Les modalités et consignes des évaluations de l'activité pédagogique sont déposées sur ConnectED.

### Pondérations

--	--	--	--

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	15				
Période d'évaluation	Exe + Exo	85			Exe + Exo	100

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

## **Dispositions complémentaires**

### **Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement**

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).